

Déterminants de la politique de défense et jeux politiques japonais

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Déterminants de la politique de défense et jeux politiques japonais / Guibourg Delamotte ; sous la direction de MM. Augustin Berque et Eric Seizelet...

Est reproduit comme : Déterminants de la politique de défense et jeux politiques japonais Guibourg Delamotte Lille Atelier national de reproduction des thèses 2014 2 microfiches Lille-thèses

Auteur(s) : Delamotte, Guibourg

Autre(s) auteur(s) : Berque, Augustin (1942-....)

Seizelet, Eric (1951-....)

École des hautes études en sciences sociales Paris

Centre de recherches sur le Japon contemporain Paris

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.], 2007

Description matérielle : 1 vol. (547 p.) ; 30 cm

Titre traduit ajouté par le catalogueur : Determining factors of Japan's defence policy and surrounding political games eng

Classification décimale Dewey : 355.033 052

Note sur la responsabilité : Partenaire(s) de recherche : Centre de recherches sur le Japon

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 495-543. Notes bibliogr. Index.

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Études politiques Paris, EHESS 2007

Résumé ou extrait : La politique de défense du Japon est le produit d'une lecture interprétative de l'article 9 de la Constitution, fondateur du pacifisme de l'après-guerre, lecture associant décision politique et contrainte juridique. Cette thèse explore les jalons de l'évolution normative qui en résulte. Elle détermine ensuite quels acteurs président à l'élaboration de la politique de défense, et notamment, le rôle des États-Unis dans ce processus. Enfin, elle s'intéresse aux obstacles nationaux et internationaux qui se dressent devant les dirigeants japonais dans la transformation qu'ils ont entreprise, en particulier aux difficultés qui peuvent surgir des relations du Japon avec ses voisins asiatiques. Cette thèse décrypte ainsi l'incrémentalisme politique et juridique qui, de 1990 à 2006, caractérise la « normalisation » à l'œuvre. Japan is not the only country committed to pacifism; yet in few other countries are pacifist issues so hotly debated. Pacifism was introduced after the Second World War under Allied Occupation by Article 9 of

the new Constitution (1947). Since then, it has triggered uninterrupted political and legal debate. Part 1 of this thesis looks into the normative evolution of the interpretation of Article 9 and the political discourse which surrounds it. Part II seeks to determine which actors and decision-makers take part in the policy making-process characterising defence policy, how the balance between those actors may be shifting, and the impact of "foreign pressure". Part III undertakes to understand the obstacles, both national and international, which political leaders of the majority currently face in transforming Japan's traditional defence policy, particularly in connection with Japan's Asian neighbours. Thus, the thesis evidences the political and legal incrementalism by which a "normalisation" is taking place in Japan. The time frame is 1990-2006, though consideration is given to earlier historical developments.

Sujet - Nom commun : Pacifisme

Relations extérieures -- Japon -- 1989-....

Relations extérieures -- Japon -- États-Unis -- 1990-2020

Relations extérieures -- États-Unis -- Japon -- 1990-2020

Sujet - Nom géographique : Japon -- Constitutions

Japon -- Politique militaire -- 1990-2020

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques